**APPEL À CANDIDATURES : Médaille de Service de la Région Europe de l’AMGE**

Le Comité Europe a le plaisir d’inviter les candidatures pour la Médaille de Service de la Région Europe de l’AMGE (également connue sous le nom de « Prix Europe de l’AMGE »), qui sera remise lors de la 18e Conférence européenne du Guidisme.

Pour être prises en compte pour la conférence de cette année, les candidatures doivent être soumises au plus tard le 6 juillet 2025 à 23h59 (CEST). Vous trouverez ci-dessous des informations complémentaires sur le prix ainsi que les critères de nomination.

**Informations complémentaires sur ce prix**

L’AMGE remet des distinctions afin de reconnaître et d’honorer les membres — et d’autres personnes — qui se sont distingué·es par un service exceptionnel rendu au Guidisme et au Scoutisme féminin à l’échelle internationale, ou qui ont agi en faveur des filles et des jeunes femmes dans une société mondiale.

La Médaille de Service de la Région Europe de l’AMGE est une récompense régionale destinée à honorer les personnes ou groupes ayant apporté une contribution significative à la vie des filles et des jeunes femmes, ainsi qu’au travail de la Région Europe de l’AMGE.

Ce prix vise également à :

* accroître la notoriété de l’AMGE auprès de publics internes et externes ;
* renforcer la réputation de l’organisation à travers son association avec des personnalités remarquables ;
* offrir de nouvelles opportunités de mise en relation avec des donateur·rices et des personnes d’influence ;
* mettre en lumière les réussites de l’AMGE et susciter la fierté envers ses réalisations.

Les lauréat·es reçoivent un symbole physique de reconnaissance de la part de la Région Europe de l’AMGE, qui constitue une marque visible d’appréciation aux niveaux local et national du Guidisme et du Scoutisme.

**Médaille de Service de la Région Europe de l’AMGE / Prix Europe de l’AMGE**

**Objectif**

Ce prix vise à :

* Reconnaître les personnes ayant offert un service exceptionnel au Guidisme/Scoutisme féminin au niveau européen ;
* Exprimer la gratitude de l’AMGE envers celles et ceux dont l’engagement est d’une telle qualité qu’aucune autre forme de reconnaissance ne saurait convenir.

**Critères**

Le/la candidat·e au prix devra :

* Avoir occupé un poste (bénévole ou salarié) au sein de l’AMGE ou d’une Organisation Membre ayant motivé la nomination ;
* Être « en règle » avec l’AMGE ;
* Avoir apporté une contribution exceptionnelle au travail de la Région Europe de l’AMGE en termes de temps, d’expertise, de talents, de ressources et/ou d’influence, permettant à l’AMGE de réaliser sa Mission et/ou ses Objectifs.

**Processus de sélection**

* Les candidatures peuvent être soumises par un·e membre de l’équipe Europe de l’AMGE (y compris les groupes de travail européens et l’équipe salariée) ou par une Organisation Membre ;
* Les noms des candidat·es éligibles seront recensés par la présidence du Comité européen et un·e membre de l’équipe salariée de la Région Europe ;
* La présidence soumettra ensuite les candidatures au Comité européen pour examen et ratification.

**Présentation**

* L’annonce a lieu lors d’un rassemblement régional, par exemple à l’occasion d’une Conférence mondiale ou d’une Conférence régionale. La remise peut également avoir lieu lors d’autres grands événements régionaux.
* Une citation sera lue au moment de la remise..